

Décision n°2025/13

- Vu** le code de l'éducation et notamment son article R 822-13 ;
- Vu** le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
- Vu** l'arrêté ministériel du 28 juin 2017 nommant Monsieur Christian CHAZAL, directeur général du Crous de Lyon à compter du 15 octobre 2017 et son arrêté de renouvellement en date du 23 juillet 2021 ;
- Vu** l'arrêté ministériel du 30 septembre 2013 portant nomination de Madame Béatrice BOYER, APAE au Crous de Lyon ;
- Vu** l'arrêté rectoral du 15 mars 2023 portant nomination de Monsieur Denis DUMAS, AAE au Crous de Lyon ;
- Vu** l'arrêté rectoral du 09 février 2023 portant nomination de Monsieur Loic BERROYER, AAE au Crous de Lyon ;
- Vu** l'arrêté ministériel du 2 août 2017 portant nomination de Monsieur Stéphane BASTIEN, APAE au Crous de Lyon ;
- Vu** l'arrêté ministériel du 28 août 1997 portant nomination de Monsieur Jean-Marc FOQUET, AAE au Crous de Lyon ;
- Vu** l'arrêté ministériel du 16 novembre 2020 portant nomination de Madame Valéry SLIWINSKI, APAE au Crous de Lyon ;
- Vu** l'arrêté ministériel du 1^{er} septembre 2022 portant nomination de Madame Francisca CAPARROS, AAE au Crous de Lyon ;

D E C I D E

1. Délégation de signature est donnée à

Madame Béatrice BOYER

Directrice des résidences universitaires du secteur Lyon Centre 5^{ème} - Duchère
(Résidences André Allix, Les Arches d'Agrippa, Fort Saint-Irénée, Commandant Charcot, Jacques Perrin-Fayolle, Philomène Magnin, La Duchère)

En cas d'absence ou d'empêchement de **Madame Béatrice BOYER**, délégation pour signer est donnée à **Madame Sigi HASANI** et **Monsieur Nicolas MONTARD** adjoints de la directrice pour les résidences universitaires du secteur Lyon 5^{ème} - Duchère.

Monsieur Denis DUMAS

Directeur des résidences universitaires du secteur Lyon Centre 8^{ème} - Bron - Saint-Priest
(Résidences Claudie Haigneré, Barré-Sinoussi, Aimé Césaire, Croix du Sud, Paradin, Saint-Exupéry, Alice Guy)

En cas d'absence ou d'empêchement de **Monsieur Denis DUMAS**, délégation pour signer est donnée à **Madame Denise PANDORE** et **Monsieur Thierry CAILLAUD**, adjoints de la directrice des résidences universitaires du secteur Lyon Centre 8^{ème} - Bron - Saint-Priest.

Monsieur Loic BERROYER
Directeur des résidences universitaires de la Loire
(Résidences des Arts, Chavanelle, Métare, Tréfilerie, Roanne)

En cas d'absence ou d'empêchement de **Monsieur Loic BERROYER**, délégation pour signer est donnée à **Madame Nathalie BORDET**, adjointe du directeur des résidences universitaires de Saint-Etienne.

Monsieur Stéphane BASTIEN
Directeur des résidences universitaires du secteur Lyon Gerland
(Résidences Delessert, Les Girondins, Voltaire, Confluence, Georges Rinck, Patay)

En cas d'absence ou d'empêchement de **Monsieur Stéphane BASTIEN**, délégation pour signer est donnée à **Madame Sarah MANSOURI** adjointe du directeur pour les résidences universitaires du secteur Lyon Centre Gerland.

Monsieur Jean-Marc FOQUET
Directeur des résidences universitaires du secteur Doua-Villeurbanne
(Résidences Jussieu, Jussieu studios, Bugeaud, Archimède, Les Antonins, Einstein, Althéa, Puvis de Chavannes, Madeleine Monod, Le Tonkin et Bourg-en-Bresse)

En cas d'absence ou d'empêchement de **Monsieur Jean-Marc FOQUET**, délégation pour signer est donnée à **Madame Nathalie MINICHINO**, **Madame Marilyne MARCELIN**, et **M. Pascal CHAPIRON** adjoints du directeur.

Madame Valéry SLIWINSKI
Directrice des résidences universitaires du secteur Lyon Centre
(Résidences Madeleine, Garibaldi et les Quais)

En cas d'absence ou d'empêchement de **Madame Valéry SLIWINSKI**, délégation pour signer est donnée à **Monsieur Leonel Andres MENDOZA PARRA**, adjoint à la directrice des résidences universitaires du secteur Lyon Centre.

Madame Francisca CAPARROS
Directrice des résidences universitaires du secteur Lyon Centre 3^{ème}
(Résidences Cavalier, Paul Bert et Joseph Cartellier, Blandan et Lirondelle)

En cas d'absence ou d'empêchement de **Madame Francisca CAPARROS**, délégation pour signer est donnée à **Madame Claire BRISSET**, adjointe à la directrice des résidences universitaires du secteur Lyon Centre 3^{ème}.

pour **prendre les décisions de caducité** relatives à la circulaire de gestion locative annuelle du Cnous.

2. La présente délégation de signature est valable à compter du **15 juillet 2025** et prendra fin automatiquement en même temps que cessent les fonctions du délégant ou du délégataire.
3. La présente décision sera publiée sur le site internet du Crous de Lyon.

Fait à Lyon, le 15 juillet 2025

Le directeur général du Crous

Christian CHAZAL